

Préfecture de la Moselle

Direction des Libertés Publiques

Bureau de l'utilité publique  
et de l'environnement

# Registre d'enquête publique

Registre déposé dans la commune de :  
**BOULANGE**

Objet de l'enquête : Enquête publique sur la demande d'autorisation présentée par la Société  
d'Exploitation du parc Eolien (SEPE) du BOIS DES CORPS relative à un projet  
d'éoliennes à Boulange

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Objet de l'enquête** : Enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien à Boulange présentée par la Société d'Exploitation du parc Eolien (SEPE) du BOIS DES CORPS

**Références de l'arrêté préfectoral** d'ouverture et d'organisation de l'enquête unique ou des enquêtes conjointes

Arrêté n° 2017-DLP-BUPE-2 du 4 janvier 2017

**Commissaires enquêteurs ou commission d'enquête** (cf. arrêté du préfet)

Commissaire enquêteur <u>titulaire</u> ou Président de la commission d'enquête <u>titulaire</u>	M. Vital TISSIER	Commissaire enquêteur <u>suppléant</u> ou Président de la commission d'enquête <u>suppléant</u>	M. Mario SPANU
Membre <u>titulaire</u> de la commission d'enquête :		Membre <u>suppléant</u> de la commission d'enquête :	
Membre <u>titulaire</u> de la commission d'enquête :		Membre <u>suppléant</u> de la commission d'enquête	

**Période d'enquête** : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus.

**Permanences du commissaire enquêteur** ou de la commission d'enquête (cf. arrêté du préfet) pour recevoir le public dans la commune : en mairie ou (~~précisez le lieu~~) \_\_\_\_\_

1. le 30 janvier 2017 de 9H00 à 11H00
2. le 9 février 2017 de 15H00 à 17H00
3. le 18 février 2017 de 10H00 à 12H00
4. le 24 février 2017 de 15H00 à 17H00
5. le 4 mars 2017 de 10H00 à 12H00
6. le 13 mars 2017 de 9H00 à 11H00
7. le 20 mars 2017 de 15H00 à 17H00

**Réunion publique :**

Une réunion publique d'information est prévue le \_\_\_\_\_ à partir de \_\_\_\_H\_\_ en mairie ou (~~précisez le lieu~~) \_\_\_\_\_

ou

pas de réunion prévue.

Le présent registre comporte vingt pages numérotées de 1 à 12, non mobiles, cotées et paraphées par le commissaire enquêteur.

Toute observation peut également être adressée par écrit au commissaire enquêteur ici même en mairie en précisant (à l'attention de M. Vital TISSIER, commissaire enquêteur.) ou à la messagerie électronique du commissaire, ou encore selon le type d'enquête, à la mairie désignée siège de l'enquête (cf. arrêté du préfet).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables à l'issue du délai dont celui-ci dispose pour les rédiger dans chaque mairie concernée par l'enquête et en préfecture de la Moselle.

le CE le 30/01/2017  
CS

Première journée de l'enquête publique

Le présent registre est ouvert le 30 janvier 2017 à 9h00

par M<sup>r</sup> TISSIER Virol

en qualité de Commissaire Enquêteur  
(signature)



06371106  
94  
29 février 2017 : M<sup>r</sup> DEBRYCKE JEAN HARE domicilié à Farneds 84, rue d'Alsace et représentant la Ligue Pour la Protection des Oiseaux (LPO Moselle 6 rue Saint Jacques 54300 HAGONDANGE téléphone 0643264331

- Concernant les mesures d'accompagnement, la LPO Moselle se met à disposition pour effectuer les suivis avifaune cités page 212 avec aussi les campagnes pour les oiseaux nicheurs, le suivi spécifique sur le passage des grues cendrées, et ainsi que le suivi mortalité.

P69 Sur l'étude écologique Ecob2 il est préconisé d'installer des haies, pour créer des corridors écologiques, cela aussi la LPO Moselle se porte volontaire pour le faire avec, prénusé par laide de Scolaires.

Il leur pourrions aussi faire un travail de prospectif et de suivi de la Cypripedium, réseau rare très présent dans le secteur, contrairement à ce qui a été écrit dans le rapport - observations personnelles nombreuses, plus le décompte d'un nid en 2014.

- La présence régulière de Busards Cendrés, rapaces nichant au sol, et régulièrement observés (observation personnelle)

Le Plan défrichement, de 15/03 au 15/08 est achevé c'est très bien, ainsi que des mesures d'évitement -  
Boulange le 09/02/2017 DEBRYCKE HARE LPO Moselle

